

Conseil d'administration
Lundi 11 décembre 2023
Parentis en Born
Relevé de décisions

Etaient présents

1. Madame Hélène LARREZET
2. Madame Florence GUERRO
3. Madame Françoise DOUSTE
4. Mame Marie-Françoise NADAU
5. Monsieur Bernard COMET
6. Madame Sylvie LEGRAND
7. Monsieur Philippe PASCUTTO
8. Monsieur Alain RAMAZEILLES
9. Madame Sandrine THOMAS
10. Madame Michèle PETITTEVILLE
11. Monsieur Karl BOSSCHAERTS
12. Monsieur Nicolas GUILLEUX
13. Madame Fabienne CAUCHOIS
14. Monsieur Yohann BOUDIN
15. Madame Hélène DEBOFFLES
16. Madame Chloé LAFON
17. Madame Catherine LAFFORGUE
18. Monsieur Nicolas BRESSIER
19. Madame Sylvie POUMEYRAU VEYRIER
20. Monsieur Christian EMIN
21. Monsieur Laurent PITOUS
22. Madame Sabrina MORPAN

Etaient excusés

1. Madame Nathalie LARRUE-SOUBAIGNE
2. Madame Céline SEGAUT (pouvoir à Madame DOUSTE)
3. Madame Nathalie RIGAL
4. Madame Laure PINCE (pouvoir à Monsieur PASCUTTO)
5. Monsieur Etienne MAURICE
6. Monsieur Philippe DOMINGO (pouvoir à Madame LARREZET)

(1) Présents	(2) Excusés	(3) Pouvoirs
22	6	3
(1) + (3) = 25 Quorum atteint		

Ordre du jour :

- 1) Point financier & atterrissage 2023 à date
- 2) Orientations de développement touristique & convention d'objectifs 2024-2026
- 3) Plan d'actions 2024
- 4) Budget 2024
- 5) Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour travaux
- 6) Conventions animation locale 2024
- 7) Point vie associative
- 8) Questions diverses

1) Point financier & atterrissage 2023 à date

A partir du document de travail spécifique remis à chaque participant, il a été procédé à la présentation de l'atterrissage budgétaire 2023 (à date) et au commentaire des écarts par grands postes entre le prévisionnel 2023 et l'atterrissage à date (au 11 décembre 2023).

Il a été rappelé qu'un bilan financier détaillé de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sera élaboré avec l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes et sera soumis au Conseil d'administration durant le premier semestre 2024.

L'atterrissage à date présente la synthèse suivante :

	Budget 2023	Atterrissage au 11 décembre 2023
Charges	1 096 616€	1 024 721€
Produits	1 038 364€	1 053 382€
Résultat	- 58 252 €	+ 28 661 €

2) Orientations de développement touristique & convention d'objectifs 2024-2026

A partir d'un support vidéoprojeté détaillé, l'équipe de l'Office de Tourisme a procédé à la présentation de la convention d'objectifs 2024-2026.

La présentation achevée, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption de ce dernier par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 11 décembre 2023, sur la base des documents préparatoires fournis et des explications et échanges abordés en séance :

- **adopte** à l'unanimité les termes de la convention d'objectifs 2024-2026
- **autorise** la Présidente à signer la convention d'objectifs 2024-2026 liant la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme des Grands Lacs »

3) Plan d'actions 2024

A partir d'un support papier, l'équipe de l'Office de Tourisme a procédé à la présentation du plan d'actions 2024.

La présentation achevée, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption de ce dernier par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 11 décembre 2023, après lecture et échanges des actions présentées **adopte** à l'unanimité le plan d'actions 2024 »

4) Budget 2024

Le plan d'actions 2024 adopté, il a été procédé à la présentation du budget 2024 attaché à ce dernier et au commentaire des écarts par grands postes entre le budget 2024 et l'atterrissage à date (au 11 décembre 2023).

Le budget prévisionnel 2024 présente la synthèse suivante :

	Budget 2024	Atterrissage au 11 décembre 2023
Charges	1 100 612 €	1 024 721€
Produits	1 097 394 €	1 053 382€
Résultat	- 3 218€	+ 28 661 €

A la lecture du budget, Monsieur BOSSCHAERTS a souligné que le produit attendu sur le poste boutique pouvait être plus important au regard de l'augmentation de la charge prévue en face. Il a été expliqué que l'OT adopte une stratégie de prudence quant aux recettes liées à la boutique, au regard du chiffre d'affaires 2023 réalisé et du contexte économique lié au pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, le chiffre d'affaires mentionné dans le budget 2024 est identique à celui de 2023.

La présentation du budget 2024 et les échanges complémentaires achevés, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption du budget 2024 par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 11 décembre 2023 après lecture et échanges sur le document budgétaire **adopte** à l'unanimité le budget prévisionnel de l'exercice 2024 attaché au plan d'actions présenté ».

5) Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour travaux sur le Bureau de Parentis en Born

Dans le cadre du projet de refonte des Bureaux d'Information Touristique, il a été acté que l'office de tourisme assume la maîtrise d'ouvrage des opérations.

A cet effet, il convient pour la Ville (propriétaire) de mandater la maîtrise d'ouvrage à l'office de tourisme (locataire).

La Ville de Parentis en Born et notre office de tourisme ont travaillé à cet effet une convention portant sur les travaux de rénovation et d'agencement du bureau d'information touristique.

La convention a été adoptée par la Ville de Parentis en Born le 07 décembre 2023.

La présentation achevée, Madame la Présidente a soumis aux membres présents l'adoption de cette dernière par délibération.

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 11 décembre 2023 après prise de connaissance des termes de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage portant sur les travaux de rénovation et d'agencement du bureau d'information touristique de Parentis en Born. autorise la Présidente à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage. »

6) Conventions animation locale 2024

Depuis 2017, conformément à ses statuts et à ses missions, l'office de tourisme est compétent pour proposer des programmes d'animation locale pour les Collectivités volontaires du territoire des Grands Lacs.

En perspective de l'année 2024, l'office de tourisme a travaillé un projet d'animations locales pour 3 collectivités :

➔ Pour la Ville de Biscarrosse, le projet proposé par l'OT s'inscrit dans une convention pluriannuelle 2021-2023 engagée et en cours de renouvellement.

Le projet proposé par l'OT est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Ville en vue d'une adoption future en Conseil municipal.

➔ Pour la Ville de Sanguinet, le projet proposé par l'OT est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Ville en vue d'une adoption future en Conseil municipal.

➔ Pour la Ville de Gastes, le projet proposé par l'OT est en cours d'étude et de finalisation par les services compétents de la Ville en vue d'une adoption future en Conseil municipal.

Madame la Présidente a rappelé qu'il convenait de délibérer pour autoriser l'Office de Tourisme des Grands Lacs à finaliser la contractualisation avec chaque collectivité concernée :

Délibération adoptée

« Le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme des Grands Lacs, réuni le lundi 11 décembre 2023 :

- **autorise** la Présidente et le Directeur à finaliser le projet d'animations locales pour l'année 2024 proposé à :

* la Ville de Biscarrosse

* la Ville de Sanguinet

* la Ville de Gastes

en s'assurant que la contribution totale de chaque collectivité couvre les dépenses générées pour l'Office de Tourisme

- **autorise** la Présidente et le Directeur à signer les documents contractuels qui en découlent »

7) Point vie associative

Il a été porté à la connaissance des administrateurs un point de situation concernant trois catégories du **collège socio professionnel** du Conseil d'administration :

	→Catégorie Hôtellerie Plein Air & Villages Vacances		→Catégorie Restaurants		→Catégorie Agences immobilières pratiquant la location saisonnière	
	Au 12 décembre 2022	Au 11 décembre 2023	Au 12 décembre 2022	Au 11 décembre 2023	Au 12 décembre 2022	Au 11 décembre 2023
Titulaire	Fabienne CAUCHOIS	Fabienne CAUCHOIS	Nicolas BRESSIER	Nicolas BRESSIER	Chloë LAFON	Chloë LAFON
Suppléant	Céline CORBI	Céline CORBI	Jean Marie MARTIN	Jean Marie MARTIN	Ingrid CHARTON	Ingrid CHARTON
Titulaire	Jérôme LAFAYE	Jérôme LAFAYE				
Suppléant	Yohann BOUDIN	Yohann BOUDIN				
Titulaire	Joseph CHARPENTIER	Joseph CHARPENTIER				
Suppléant	Pascal DOUET	Pascal DOUET				

> Concernant les catégories HPA Villages Vacances et agences immobilières, sur la base des contacts déjà établis, il est proposé que l'office de tourisme sollicite la désignation d'une nouvelle personne référente au sein de chaque établissement.

> Concernant la catégorie restaurant, il est proposé de relancer un appel à candidature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16h00.

Fait à Biscarrosse, le 12 décembre 2023.

La Présidente
Hélène LARREZET

La Secrétaire
Françoise DOUSTE

